
SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SYSTÈMES DE SECURITE

DIVISION 16 - ELECTRIQUE

SECTION 16770 – SYSTÈME DE TELEVISION EN CIRCUIT FERME (CCTV)

PARTIE 2 – PRODUITS

2.01 GENERALITES

- A. Tout l'équipement et les matériaux utilisés doivent être des composants normalisés qui sont convenablement fabriqués et utilisés dans le système du fabricant.
- B. Tous les systèmes et composants doivent être soumis à un essai intégral et testés en usage réel.
- C. Tous les systèmes et composants doivent être fournis avec la possibilité d'accès à un numéro d'assistance technique gratuit (Etats-Unis et Canada) du fabricant. Le numéro proposera une assistance technique soit au revendeur/à l'installateur ou à l'utilisateur final à titre gratuit, pendant aussi longtemps que le produit est installé.

2.02 CONCENTRATEUR RECEPTEUR ACTIF StubEQ, 32 CANAUX (ENTREE PAR BORNE A VIS/RJ45)

- A. Le concentrateur récepteur actif StubEQ de vidéosurveillance par UTP doit être capable de recevoir trente-deux signaux de vidéo monochrome ou couleur en bande de base par un câble téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à distance de 380 m (1.250 pieds) lorsqu'il est utilisé avec un émetteur passif.
- B. Le concentrateur récepteur actif StubEQ de vidéosurveillance par UTP doit être capable de recevoir trente-deux signaux de vidéo monochrome ou couleur en bande de base par un câble téléphone à paire torsadée non blindée (UTP) jusqu'à une distance de 600 m (2.000 pieds) lorsqu'il est utilisé avec un émetteur actif
- C. Le dispositif de réception doit disposer d'une égalisation numérique en distance totalement automatique (sans réglage) pour chaque port, avec des distances mentionnées pour les normes NTSC et PAL.
- D. Le dispositif de réception doit disposer d'une boucle de terre intégrée.
- E. Le dispositif de réception doit disposer d'une protection intégrée contre les phénomènes transitoires.
- F. Le dispositif de réception doit être équipé d'entrées femelles par RJ45 pour le branchement d'un câble UTP.
- G. Le dispositif de réception doit être équipé, à titre d'accessoires de huit adaptateurs (de chaque) RJ45 à borne à vis (568B)
- H. Le dispositif de réception doit être équipé de sorties femelles BNC pour des connexions en 75 ohms.

- I. Le dispositif de réception doit être alimenté par une alimentation extérieure à plage auto-commutable de 115/230 V CA en 12 V CC avec une entrée EIA et une entrée d'alimentation de type "prise de batterie".
- J. Le dispositif de réception doit disposer d'une led bleue "Sous tension".
- K. Le dispositif de réception doit avoir la capacité de fonctionner avec des signaux dans le même faisceau de câbles que le téléphone, les données, la basse tension ou autres signaux vidéo.
- L. Le dispositif de réception doit respecter voire dépasser les spécifications suivantes pour la conception et la performance :
 - a. Avoir un rejet en mode commun courant de 60 dB entre les fréquences de 15 KHz à 5 MHz.
 - b. Doit avoir une réponse en fréquence de CC à 5 MHz.
 - c. Doit permettre une immunité contre les phénomènes transitoires de 6.000 v 1.2uS x 50 uS et 3.000 A 8uS x 20 uS, conformément à l'ANSI / IEEE 587C62.41
 - d. Doit être réservé à un usage intérieur ou pour utilisation extérieure dans un boîtier de protection pour caméra permettant une plage maximale de températures en service de 0 à 50 degrés Celsius.
- M. Le dispositif de réception doit être capable d'utiliser un câble UTP 24-16 AWG (rigide ou toronné).
- N. Le dispositif de réception doit être capable d'utiliser un UTP de Catégorie 2 ou supérieure sans compromettre l'immunité aux interférences ou les distances de transmission.
- O. Le dispositif de réception doit être d'un poids inférieur à 1,36 kg (3.0 livres).
- P. Les dimensions du boîtier de l'émetteur-récepteur doivent être les suivantes : largeur 43 cm (17" pouces), hauteur (1 RU) 4,5 cm (1.7") et profondeur 4,8 cm (1.875").
- Q. Le dispositif de réception doit être conditionné avec des fixations en "L" pour faciliter le montage en baie sur glissière avant ou arrière ou le montage mural.
- R. Le dispositif de réception doit être homologué UL et CUL.
- S. Le dispositif de réception doit être conforme CE, WEEE, et RoHS.
- T. Le dispositif de réception doit être fourni avec une garantie limitée à vie.
- U. Le concentrateur récepteur actif StubEQ, à 32 canaux (entrée pas borne à vis/RJ45) de la gamme NVT doit être le :
 - a. NV-3242 ou
 - b. Similaire homologué